

Ministère de la Transition Écologique et Solidaire
Ministère de la Cohésion des Territoires

Le Ministre fait des Écrits, nous voulons des Actes !

Il aura fallu au Ministre d'État M. HULOT, 6 mois pour répondre à notre courrier envoyé le 26 juin (voir PJ 1).

Hé oui, comme quoi tout arrive, le 22 décembre 2017 M. le Ministre a daigné se fendre d'un écrit afin de nous répondre... c'est surtout grâce à l'action des camarades des DIR aux assises de la mobilité qui se tenait à Paris.

Quand nous disons « répondre » il faut entendre, « des éléments de réponse » nous ont été retournés.

La nuance est de taille et la portée aussi, d'où la demande d'actes ; les écrits et les paroles nous en avons eu assez maintenant il nous faut du concret !

Prenez le temps de lire le courrier du Ministre (voir PJ 2).

Petite explication de texte :

M. le Ministre nous écrit, je cite :

« je vous confirme l'engagement pris en 2016 relatif à la promotion de 850 chefs d'équipe au grade de chef d'équipe d'exploitation principal en deux années ».

Cet engagement pris par Mme ROYAL en 2016 portait sur les promos 2017 et 2018 or, pour 2017 nous n'avons toujours rien **vu** et **eu** en termes de promotions !

De qui se moque-t-on ? D'ailleurs, nous avons exigé un bilan sur ce dossier.

« je vous informe avoir introduit une demande pour bénéficier en 2018 d'un taux de promotion supplémentaire permettant de promouvoir tous les chefs d'équipe exerçant des fonctions d'encadrement ou ayant antérieurement réussi l'examen professionnel ».

Que faut-il comprendre de ces propos ?

D'une part, il faut comprendre que M. le Ministre ne suit pas les affaires ou n'est pas tenu au courant des affaires en cours, ce qui est grave et, d'autre part, nous exprimons toute notre réserve quant au respect de la promotion de 850 CEE et la validation d'un taux de promo supplémentaire pour les CEE encadrants ou lauréats concours et tout cela **sur la seule année 2018 !**

Dans ce courrier aucune avancée concrète, on ne fait que nous répéter des choses sensées être acquises et déjà exécutées (voir ci-dessus), des changements statutaires bénins (changement de dénomination du grade C2) ou des choses sur lesquelles nous avons dû batailler pour les faire acter en Groupe de Travail (missions des C2 et C3 ainsi que la formation des agents).

En effet un Groupe de Travail sur le statut des Personnels Exploitation est en cours depuis le mois de mai 2017, nous y participons et quand M. le Ministre dit : *« je demande à mes services de porter une modification du statut... »* c'est déjà fait et débattu depuis le 19 juin et depuis cette date plus de réunion !

MTES - MCT / Permanence SNP2E-FO

Plot I – 30, passage de l'Arche 92055 LA DÉFENSE CEDEX 04

Téléphone : 01 40 81 24 20 - Télécopie : 01 40 81 24 13

Mél : fo-snp2e.syndicats@i-carre.net - Site Internet : <http://www.snp2e-fo.syndicat.min-e2.fr/>

Vous comprendrez donc notre peu d'enthousiasme manifesté par rapport à ce courrier mais soyons honnêtes nous serons preneurs de la seule avancée proposée, à savoir :

« la possibilité, par dérogation, d'organiser un examen Pro pour la promo de C2 à C3 »,

avec la demande que ce ne soit pas « par dérogation », celle-ci dépendant du bon vouloir du ministère, mais que se soit gravé et acté dans le statut.

Au final...rien de neuf sous le soleil !

Il va falloir continuer à se battre avec une administration frileuse en matière d'avancée sociale ou catégorielle et qui n'a pas la maîtrise de son budget et de ses effectifs.

L'année 2018 risque d'être l'année de tous les dangers pour les Personnels d'exploitation, entre :

- la suspension, pour l'année 2018, du protocole PPCR qui, même s'il ne nous convient pas, a acté des évolutions de carrière et indemnitaire qui sont mises à l'arrêt forcé.
- le Groupe de Travail sur le Statut qui est en panne et laisse perdurer des discriminations envers certains agents et bloque la progression de carrière.
- la remise en cause du positionnement des DIR en tant que service d'État et leur reconfiguration hypothétique en EPA/EPIC, concédée au privé ou passée aux ordres des Régions et autres Métropoles.
- les coupes franches annoncées dans les effectifs et la non possibilité de recruter des C3.
- la réforme des retraites annoncée pour 2018 !
- la hausse de la CSG.
- l'augmentation du prix des carburants.

Plus que jamais, il nous faut rester unis et revendicatifs face :

- au Ministère qui ne dirige plus rien,
- à l'administration locale qui a ordre de faire voir que « *je vais bien, tout va bien* » comme dit Danny BOON,
- à des organisations syndicales qui vont faire voir qu'elles ne sont pas d'accord avec ce qui se passe (cause élections professionnelles en fin d'année) alors qu'elles ont signé ou validé ces PPCR et autres RIFSEEP en espérant se faire bien voir,
- à ces autres organisations syndicales qui ne bougent pas (oui, il y en a !) mais qui font de la com en vous promettant monts et merveilles !

Il faut rester unis, unis avec **FORCE OUVRIÈRE**, et si nous devons définir la politique de ce gouvernement, nous reprendrions la phrase de M. Winston CHURCHILL :

« Je n'ai rien à vous offrir que du sang, du labeur, des larmes et de la sueur ».

Nous n'aurons certes pas le sang, mais tout le reste est valable et c'est tous ensemble que nous devons le faire avec le **Syndicat National des Personnels de l'Équipement et de l'Écologie FORCE OUVRIÈRE**.

MTES - MCT / Permanence SNP2E-FO

Plot I – 30, passage de l'Arche 92055 LA DÉFENSE CEDEX 04

Téléphone : 01 40 81 24 20 - Télécopie : 01 40 81 24 13

Mél : fo-snp2e.syndicats@i-carre.net - Site Internet : <http://www.snp2e-fo.syndicat.min-e2.fr/>